

AVEC SEGOLENE ROYAL FAISONS GRANDIR NOS DESIRS D'AVENIR



FRANÇOIS BERNHEIM - OLIVIER COLLET

La campagne menée par Ségolène Royal, à défaut d'une victoire, constitue une force que nous devons faire fructifier. Pour ceux qui ont les yeux ouverts, elle démontre que la volonté, le courage, l'imagination d'une femme et de ceux qui

l'ont soutenue sont capables de créer un élan, un espoir dans toutes les couches de la population. S'il est vrai qu'hier le temps a été trop court, nous devons dès aujourd'hui nous remobiliser pour être en position de l'emporter demain. Les citoyens de ce pays ont besoin d'une gauche audacieuse.

Pour faire grandir nos Désirs d'avenir, adhérons !

Bulletin d'adhésion 2007 à retourner à

Désirs d'avenir - 38-40, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris

Madame / Monsieur.....
Adresse :
.....
Code postal - Ville :
e-mail :
Téléphone :
Commentaires éventuels :
.....

Je souhaite adhérer à l'association "Désirs d'avenir"

La cotisation est de 10 € minimum, et de 50 € maximum.

J'adresse un chèque de € à l'ordre de "Désirs d'avenir".

Je souhaite faire un don à l'association "Désirs d'avenir"

Le plafond fixé par la loi est de 7 500 € par personne et par an.

J'adresse un chèque de € à l'ordre de Denis Berthomier, mandataire financier de "Désirs d'avenir" (déclaration à la préfecture de police de Paris en date du 23 mars 2006)

Déduction fiscale de votre don : Votre don est déductible de vos impôts sur le revenu pour 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu, à joindre à votre déclaration de revenus, vous sera adressé au cours du premier trimestre 2008.